



Le budget 2019

Le 11 décembre, les élus ont voté le budget de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine pour l'année 2019. Dans le prolongement des années précédentes, ce budget poursuit les investissements en faveur du développement et de l'attractivité de Melun Val de Seine, autour des trois grandes ambitions de la Communauté en matière économique, universitaire et touristique.

Développement du territoire au service des habitants

Le budget 2019 traduit la volonté des élus de développer le territoire au service de ses habitants. Près de 18 millions d'euros vont ainsi être investis dans l'économie, l'enseignement supérieur, la mobilité, l'habitat...

Pour financer ces investissements, la Communauté empruntera de façon modérée. Elle poursuivra également ses efforts pour maîtriser ses dépenses de fonctionnement qui augmenteront de 1,15% seulement.

Ce sérieux budgétaire permet de ne pas augmenter les taux des impôts payés par les entreprises et par les habitants, pour la troisième année consécutive.

Pour la deuxième année consécutive, le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est réduit pour les habitants des communes dépendant du SMITOM (les 20 communes, hors Lissy et Limoges Fourches qui sont rattachées au SIETOM) ; un gain de plus de 900 000 euros pour les contribuables.

La communauté maintient son soutien financier (2,6M d'euros) aux associations qui déploient leurs actions sur le territoire, dans le domaine de l'emploi, de l'insertion, de l'aide aux plus démunis, du sport ou encore de la culture.

Les principales interventions programmées dans le cadre du budget 2019

Développement économique et emploi (4 741 495 euros)



- Requalification des parcs d'activités pour développer l'attractivité des sites.
- Commercialisation des parcs d'activités du Tertre de Montereau et du Marché des Grais, sur le pôle de Villaroche et soutien financier au Sympav (Syndicat mixte du pôle d'activités de Villaroche).
- Développement de l'animation économique du territoire pour créer des opportunités d'affaires pour les entrepreneurs.
- Développement d'un troisième site pour l'Atelier au Mée-sur-Seine.
- Développement d'un plan d'actions touristiques.

Aménagement du territoire (2 739 030 euros)



- Aménagement du quartier centre gare de Melun : achat et démolition de la halle SERNAM et acquisitions de terrains pour réaliser la première opération sur ce site, 10 000 m² de bureaux.
- Relance de l'aménagement du futur quartier Saint Louis, à Dammarie-lès-Lys.
- Poursuite du déploiement de la fibre optique sur le territoire.

Habitat (5 328 274 euros)



- Elaboration de la politique intercommunale d'attribution des logements sociaux.

- Poursuite des actions engagées sur le parc privé et nouvelles opérations comme sur la copropriété Plein-Ciel au Mée-sur-Seine.
- Financement de la construction de logements sociaux.
- Livraison de l'extension de l'aire d'accueil des gens du voyage à Saint-Fargeau-Ponthierry.
- Ouverture d'une aire de grand passage pour les gens du voyage.

Enseignement supérieur (2 345 080 euros)



- Ouverture de la première année commune aux études de santé (PACES), sur un site aménagé près de la gare de Melun.
- Fin des travaux d'isolation thermique du site Fréteau de Saint Just, à Melun.
- Rénovation des façades de l'Amphithéâtre de la Reine Blanche et travaux d'accessibilité.

Déplacements (6 866 100 euros)



- Restructuration des lignes de bus au nord de l'agglomération et desserte du site de Villaroche.
- Développement du transport à la demande sur les communes périphériques de l'agglomération.
- Réalisation de nouvelles pistes cyclables, notamment entre Melun et Maincy, jusqu'au château de Vaux-le-Vicomte.

Politique de la ville (2 661 916 euros)



- Développement du plan de persévérance scolaire pour aider les collégiens et les lycéens en situation de décrochage scolaire.
- Développement de la création d'activités économiques à travers l'Atelier et soutien d'actions d'accompagnement vers l'emploi initiées par les associations.
- Soutien aux actions favorisant de nouvelles offres de formation comme le Pôle ressources et formation aux métiers de l'aéronautique sur Villaroche.
- Soutien à la création de nouvelles structures de santé, comme les maisons médicales.

Cadre de vie et environnement (25 241 164 euros*)



- Etudes pour valoriser les berges de Seine.
- Elaboration d'un plan de paysage pour le Val d'Ancoeur.
- Etude pour définir le potentiel de développement d'un réseau de chaleur sur l'agglomération avec pour objectif de développer les énergies renouvelables.
- Travaux d'entretien dans le cadre de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI)

* Ce montant englobe les dépenses liées à l'assainissement et à la collecte et au traitement des déchets ménagers.

Culture et sport (3 541 023 euros)



- Déploiement des actions de sensibilisation à la culture dans tous les lycées.
- Développement d'un programme de soutien à la rénovation des salles multisports des communes.
- Projet Science 2024, programme de recherche scientifique en liaison avec le Cercle d'Escrime Melun Val de Seine pour préparer ses meilleurs espoirs aux JO de Paris 2024.

Sécurité/prévention de la délinquance (601 178 euros)



- Mise en place de la Police intercommunale des transports.
- Développement de la participation citoyenne pour lutter contre les cambriolages.
- Création d'un Plan intercommunal de sauvegarde pour mieux faire face aux inondations.
- Mise en place d'une formation diplômante dans le domaine de la sécurité intérieure pour réduire les inégalités.
- Lutte contre les excès de vitesse et la conduite dangereuse.



Rapport d'orientation budgétaire 2019

PDF - 1,3 Mo



J'ai mon mot **à dire**

Réagissez aux informations de cette page. [En savoir plus](#) [Je me connecte](#)
Nous vous répondrons.



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL
DE SEINE

297, rue Rousseau Vaudran CS
30187
77198 Dammarie-lès-Lys Cedex
01 64 79 25 25

HORAIRES :
Lun - Ven : 8h30 > 12h15 - 13h30 > 17h30